

DELEGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Pierre MAROL, Président de la CCI de région Centre-Val de Loire, donne une délégation de signature à Christophe FELTEN, Directeur Ressources Humaines de la CCI de région Centre-Val de Loire, pour tous les actes concernant la gestion du personnel et pour tout courrier concernant les actes courants autorisés par le bureau et l'assemblée générale ou, le cas échéant, sur ma demande expresse, dans le cadre de la gestion du personnel, et ce, exclusivement pour les périodes d'absence supérieures à deux jours ouvrés de Thierry CASTELL, Directeur Général de la CCI de région Centre-Val de Loire, lui-même délégataire permanent de ma signature sur ces mêmes sujets.

Cette délégation concerne également la signature de tout contrat de travail ou avenant, de tout document inhérent aux fins de contrat, convention de cessation de la relation de travail d'un commun accord (CCART) y compris, concernant les personnels statutaires et les personnels de droit privé nécessaires au bon fonctionnement des missions opérationnelles des Chambres de Commerce et d'Industrie du Centre-Val de Loire.

Cette délégation ne concerne pas les situations de fin de contrat des directeurs généraux des CCI de la région Centre Val de Loire.

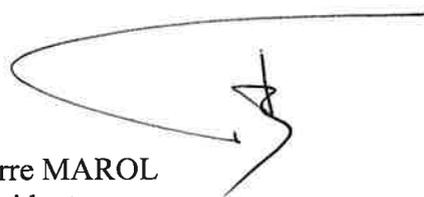
La délégation octroyée est limitée à la durée de la présente mandature.

Christophe FELTEN me tiendra informé des actes engagés par sa signature et des modalités d'exercice de la présente délégation.

Fleury les Aubrais, le 05 octobre 2020

Bon pour délégation

Bon pour délégation



Pierre MAROL
Président

Bon pour acceptation

Bon pour acceptation



Christophe FELTEN
Directeur Ressources Humaines